

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 4 mai 2018

CP2018_05_16
id. 3884

L'an deux mille dix huit, le quatre mai , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BESIERS (pouvoir à M. MARDEGAN), Mme CABOS (pouvoir à M. ASTRUC), Mme FERRERO (pouvoir à M. ALBUGUES), M. HEBRARD (pouvoir à Mme RIOLS)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum :10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**S.A. COLOMIERS HABITAT
DEMANDES DE GARANTIES D'EMPRUNTS
POUR LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION DE 36
LOGEMENTS
SITUÉS RUE DES HORTENSIA ET RUE DU MUGUET
COMMUNE DE MONTECH**

Monsieur le Président soumet à l'examen de la commission permanente une demande de garantie d'emprunts présentée par Monsieur le Directeur de la S.A. Colomiers Habitat. Elle concerne l'opération de construction de 33 logements (23 PLUS et 10 PLAI) et de 3 logements (2 PLUS et 1 PLAI) situés rue des Hortensias et rue du Muguet à Montech.

Le plan de financement prévisionnel relatif aux 33 logements, d'un montant de 5 381 886 €, fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLAI Travaux	1 233 000,00 €
* Prêt PLAI Foncier	290 000,00 €
* Prêt PLUS Travaux	2 718 000,00 €
* Prêt PLUS Foncier	659 000,00 €
* Crédits délégués Etat	85 000,00 €
* Fonds propres	396 886,00 €
Total	5 381 886,00 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un emprunt de 4 900 000 €.

Le plan de financement prévisionnel relatif aux 3 logements, d'un montant de 403 684 €, fait apparaître le détail suivant :

* Prêt PLAI Travaux	100 000,00 €
* Prêt PLAI Foncier	23 000,00 €
* Prêt PLUS Travaux	185 000,00 €
* Prêt PLUS Foncier	47 000,00 €
* Crédits délégués Etat	8 500,00 €
* Fonds propres	40 184,00 €
Total	403 684,00 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est sollicité pour garantir un emprunt de 355 000 €.

Le montant global de ces deux prêts pour lesquels la garantie du Département est sollicitée s'élève à 5 255 000 €.

Les conditions actuelles de ces prêts à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et consignations sont définies dans les contrats n° 74125 pour les 33 logements et n° 74127 pour les 3 logements.

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme globale de 3 678 500 €, soit 70 % d'un montant global de 5 255 000 €, la commune de Montech se portant garante à hauteur de 30 % de la totalité de ces emprunts souscrits, comme l'indique sa délibération en date du 31 mars 2018.

Par ailleurs, le Département exercera auprès de la société un droit de réservation portant sur cinq logements.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde à S.A. Colomiers Habitat pour les opérations de construction de 36 logements situés rue des Hortensias et rue du Muguet à Montech, la garantie du Département à hauteur de 3 678 500 €, soit 70 % de l'emprunt souscrit étant précisé que la commune de Montech se porte garante à hauteur de 30 % du prêt souscrit et, précise que le Département exercera auprès de la société un droit de réservation portant sur cinq logements ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC